

Membre résident (1802)

Associé national (1815)

Étienne Mollevaut (1744-1816) a été successivement ou simultanément homme de loi, politicien et universitaire ; à l'époque de la reconstitution de l'Académie, il est surtout une grande figure de la politique locale, un homme d'influence, en même temps qu'un homme de grande culture. Né le 20 juillet 1744 à Jouy-sous-les-Côtes, dans la Meuse, il est fils d'un avocat et notaire de Saint-Mihiel. Il a fait de bonnes études et est devenu lui-même avocat. Il a été d'abord en 1777 « banquier expéditionnaire en Cour de Rome » ce qui implique qu'il entretenait de bonnes relations avec l'Église, puis en 1776 avocat au Parlement de Nancy. Sa carrière politique a commencé avec la Révolution ; il a été maire de Nancy (de novembre 1790 à novembre 1791), puis membre du directoire du département de la Meurthe. Député de la Meurthe à la Convention le 4 septembre 1792, il s'est rangé du côté des Girondins et a fait preuve d'opinions modérées : il a voté pour la culpabilité de Louis XVI, mais contre sa condamnation à mort. Décrété d'arrestation le 2 juin 1793, il a réussi à s'enfuir et s'est réfugié en Bretagne, au milieu des royalistes, où il est resté 22 mois caché chez un collègue. Réintégré à la Convention en mars 1795, il en devint même secrétaire. Il a siégé au Conseil des Anciens, qu'il a présidé quelque temps, puis en 1798 au Conseil des Cinq Cents. Comme il s'est montré favorable au coup d'état du 18 Brumaire, Bonaparte l'a naturellement nommé au Corps Législatif. Sa carrière universitaire a été postérieure au rétablissement de l'Académie : le 17 février 1803, il a été nommé proviseur du nouveau lycée de Nancy ; il sera par la suite, nommé en 1809 professeur d'histoire à la faculté des Lettres. Père de deux enfants, il a vécu dans un environnement favorable à l'Église : il avait un frère curé de Saint-Fiacre, à Nancy, qui avait émigré et plus tard un de ses fils est devenu supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice à Issy. Au milieu des tempêtes de la Révolution, il était toujours resté fidèle à ses convictions et il était ce que l'on peut appeler un « homme de bien », très respecté à Nancy. [Jean-Claude Bonnefont]

Gilles Fabre a évoqué la personnalité d'Étienne Mollevaut lors de l'allocution qu'il a prononcée à la séance publique du 30 janvier 2000, en s'appuyant sur la thèse de doctorat soutenue sur Mollevaut par André Claude à la faculté des Lettres de Nancy le 8 décembre 1933.